

AUTO ECOLE BASILE
6, rue de la croix fichet
22440 PLOUFRAGAN

DEROULEMENT DE LA FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE « A2 VERS A » DU PERMIS DE CONDUIRE

Le candidat doit être titulaire du permis A2 depuis plus de 2 ans.

La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les motocyclettes et tricycles ainsi que les quadricycles à moteur d'une puissance maximum de 15 kW.

Objectifs de la formation

- Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques et à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW
- Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite
- Travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite

La formation théorique – 2 h

Plusieurs thèmes sont abordés, notamment sur les facteurs d'accidents (vitesse, produits psychoactifs).

Vous serez également amenés à échanger sur vos expériences (**année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s)...**)

La formation pratique – 5h

Elle porte sur la conduite d'un véhicule hors circulation (2h) et en circulation (3h)

La formation pratique hors circulation

Le freinage :

- Utilisation du frein avant et arrière de façon dissociée et concomitante
- Explications sur le transfert des masses
- De quelle façon s'arrêter et repartir en courbe

Les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- Mouvements et positionnements du regard, de la tête et du corps
- Comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation

Techniques d'inclinaison :

- Réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine (travail du guidon, des pieds et des genoux)

La formation pratique circulation

Pour cette séquence, une seule motocyclette est utilisée.

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de 3 élèves.

Dans le véhicule suiveur prennent place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette.

Ce bilan comprend :

— un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW.

— le ressenti de l'élève sur sa prestation ;

— dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;